

INTRODUCTION

Le document que vous avez sous les yeux ne constitue en aucun cas un bilan ou un inventaire. En effet il serait fastidieux et complexe de le rendre exhaustif. Il n'a pour seule vocation que de vous aider à découvrir ou mieux connaître l'ACTGV en vous présentant un aperçu de l'éventail des motivations et des activités de cette association.

Si vous avez besoin d'une précision, n'hésitez pas à interroger un membre de l'ACTGV ! Celui-ci se fera un plaisir de satisfaire votre légitime curiosité.

PREAMBULE

L'ACTGV est "L'**A**SSOCIATION DES **C**ONDUCTEURS DE **T**RAINS à **G**RANDE **V**ITESSE".

Régie par la loi du 1er janvier 1901, elle a été créée le 13 juin 1986 par des tégévistes du réseau Sud-Est pour le moins révoltés par la dégradation des relations sociales au sein de la SNCF (ce n'était que six mois avant la "grande grève" 1986/1987).

Ses statuts, soumis au décret du 16 août 1901, ont été enregistrés à la Préfecture de la Seine et Marne sous le N° 6947 et publiés dans le Journal Officiel du 13 août 1986.

Les tégévistes fondateurs de l'ACTGV sont Messieurs

- AGNES Alain,
- CHAUSSIN Jean-François,
- CORDILLOT Jean-Pierre,
- DUFLOT Michel,
- PERROT Jean-Pierre,
- ROY René
- SOUILLAT Paul.

Depuis sa création, l'ACTGV a été présidée successivement par Messieurs Michel DUFLOT, Jean-Claude ARNAULT, Jean-Claude LACROIX, Jean-Pierre LEPAGE, Jean-Pierre MANOUVRIER , Jean-François GALUT et depuis le mois de mai 2009 par Joseph LE CORRE.



Michel DUFLOT
(1986-1990)



Jean-Claude ARNAULT
(1990-1993)



Jean-Claude LACROIX
(1993-1999)



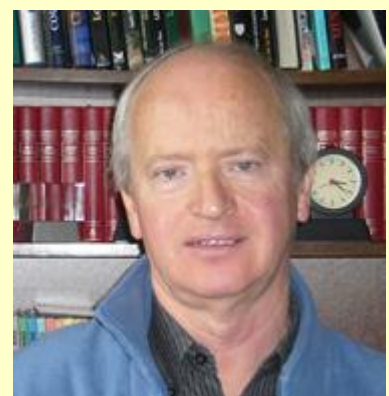
Jean-Pierre LEPAGE
(1999-2001)



Jean-Pierre MANOUVRIER
(2001-2003)



Jean-François GALUT
(2003-2009)



Joseph LE CORRE
(2009-.....)

Les BUTS de l'ACTGV

Privilégiant depuis sa création la reconnaissance de la qualification de tégéviste, l'ACTGV a été amenée à redéfinir ses buts afin de prendre en compte l'évolution de l'environnement professionnel des tégévistes depuis 2002.

=> Dans le cadre socioprofessionnel :

- exercer un rôle de consultant,
- constituer une force de proposition vis-à-vis des différents opérateurs ferroviaires et des syndicats,
- relayer les attentes des tégévistes,
- favoriser les contacts entre les tégévistes dans l'exercice de leur métier.

=> Dans le cadre socioculturel :

- rapprocher les adhérents lors de manifestations diverses (expositions ferroviaires, journées portes ouvertes, sorties, voyages, etc.).

Comme toute association de ce type, l'ACTGV, réunit un Conseil d'Administration plusieurs fois par an et tient chaque année (en principe en mai) dans une ville différente son Assemblée Générale. Dans un monde où le système associatif est devenu un complément de la vie sociale, l'ACTGV s'inscrit parfaitement dans le cadre d'associations à vocation socioprofessionnelle.

L'ACTGV n'a pas seulement pour ambition de réunir des Tégévistes Français, elle est également ouverte aux collègues européens (conducteurs d'Eurostar, d'ICE, de Thalys ou de Lyria). Avec le temps ses rangs se sont ouverts à d'autres cheminots partageant son éthique et ayant une réelle implication dans le monde de la grande vitesse.

L'ACTGV et les MEDIAS

Les objectifs poursuivis par l'ACTGV l'ont amenée à plusieurs reprises à rencontrer les médias et plus particulièrement ceux de la presse ferroviaire (compte-rendu d'activités de l'association, conférence de presse, radio...).

L'ACTGV et l'ENTREPRISE

Les relations au niveau national.

Dans le cadre de son action et afin de se faire mieux connaître, plusieurs rencontres ont été organisées entre l'ACTGV et les principaux dirigeants de la SNCF; d'autre part de nombreux courriers ont été échangés entre l'ACTGV et ces personnalités (Le Président de la SNCF, le Chef du Département de la Traction à la Direction du Transport, le Directeur Délégué à la Traction, le Responsable du produit TGV et le Directeur des Ressources Humaine).

Enquête ACTGV 1986 : les conclusions de l'enquête ont été adressées aux divers dirigeants de la SNCF.

Les relations au niveau local.

Dans les Etablissements Traction, les bonnes relations avec les directions locales ont fréquemment permis à l'ACTGV d'être associée à des décisions concernant par exemple les roulements de service.

VECU

Dans son bulletin d'informations, l'ACTGV relate le vécu de ses membres. Nombre d'entre eux témoignent dans cet organe de leur expérience professionnelle, certains y ont également rendu compte de conférences accordées par des personnalités à l'ACTGV (M. Georges RIBEILL : "Histoire sociale des agents de conduite des chemins de fer français", "Les scissions de la CGT en 1947", "Stratégie et innovations à la SNCF" ou M. le Professeur THOUVENOT : "L'homme face à son environnement technologique").

Roulements 100 de QUALITE

Un roulement 100 de qualité est un roulement de fin de carrière, essentiellement constitué de TGV avec pas (ou peu) de trains classiques, le service facultatif étant strictement mesuré. On en trouve dans les résidences tégéviques où l'ACTGV est présente et forte.

Dans certains dépôts cette éthique est parfois partagée par des organisations syndicales.

EN SON TEMPS

En son temps (1991/1992) l'ACTGV a accepté le dialogue avec la "DEMARCHE BORDEAUX/TOULOUSE". L'ACTGV a été la seule structure à tendre la main à cette coordination de tégévistes et à chercher à comprendre pourquoi cette dernière existait. (A ce sujet, il faut rappeler que lors de la grande grève de l'hiver 86/87, l'ACTGV, dans le même esprit d'ouverture constructive, avait assisté le 28/12/1986 en tant qu'observateur à la réunion de la coordination nationale provisoire d'agents de conduite en gare de Paris-Nord...).

ARTICLES PUBLIES DANS LE BULLETIN D'INFORMATIONS DES TEGEVISTES

ARTICLES TECHNIQUES

Exemples :

- La transmission voie et machine (TVM),
- TGV/PSE - TGV/ATL quelle différence ?,
- TVM 300 ET TVM 450 (future 430),
- L'ATESS,
- Principe général de fonctionnement d'un Hacheur,
- Projet ETCS (European Train Control System),
- Le TGV 2N (futur DUPLEX),
- La TVM 430,
- THALYS et ses composantes,
- Le pantographe CX 25 des TGV/R Paris-Italie,
- La LN 1 à 300Km/h - Du 300... neuf pour les TGV/PSE,
- MELUSINE, la voiture d'essais à grande vitesse...
- La pendulation,
- Motorisation Synchrone,
- Motorisation Asynchrone,
- Installation électrique,
- TGV POS.

ARTICLES DIVERS

Exemples :

- Ergonomie ici et là,
- Nuit tragique d'une fonte de plomb. Récit d'un Mécanicien vapeur vers 1911,
- L'ACTGV et les OS,
- Le Mécanicien Allemand,
- L'heure (par un tégéviste astronome amateur),
- Perte de licence, descente de machine,
- Grande Vitesse et cartes postales,
- De la vapeur au TGV,
- Un pionnier du TGV (conducteur d'essais du TGV 001),
- TGV sur LGV ? plus que jamais,
- Fret ou TGV ?,
- Utilisation optimale des rames TGV.

Et bien entendu, de nombreuses brèves, rubriques nécrologiques (hélas), commentaires à chaud sur l'actualité, derniers trains, etc.

L'ACTGV n'hésite pas à faire paraître dans son bulletin informations des articles teintés d'humour écrits par les adhérents.

ENQUETE ACTGV 1986

Fin 1986, la toute jeune ACTGV, voulant cerner avec précision le contexte professionnel dans lequel elle évoluait, procéda à une enquête auprès des tégévistes. 19 questions furent posées. Engagée le 20/09/1986, elle s'acheva le 29/11/1986... quelques semaines avant un des plus grands conflits sociaux qu'ait connu notre Entreprise. Les réponses recueillies étaient en parfaite harmonie avec les orientations prises par cette Association.

Les conclusions de cette enquête furent adressées, le 29/11/1986 à :

- M le Ministre de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports,
- M le Président du Conseil d'Administration de la SNCF,
- M le Directeur Général de la SNCF,
- M le Directeur de la Communication,
- M le Directeur du Transport,
- La Fédération CGT des Cheminots
- La Fédération CFDT des Cheminots,
- La FGAAC.

et le 03/01/1987 à :

- M le Secrétaire Général du Conseil Économique et Social en sa qualité de MEDIATEUR désigné dans le cadre du conflit social 1986/1987.

ENQUETE ACTGV 1992

L'ACTGV a procédé à une enquête portant sur :

- sa structure d'Association type 1901,
- le tégéviste et les OS,
- la reconnaissance de la spécificité TGV.

Il ressort que, si sa structure est satisfaisante, une grande demande apparaît vers une évolution due essentiellement au décalage et au vide laissé par les OS concernant la spécificité des tégévistes. Parmi les suggestions à retenir principalement, on note :

- une reconnaissance de l'ACTGV pour ses compétences dans les problèmes liés à la grande vitesse,
- la représentativité de l'ACTGV lors de réunion OS / Direction au niveau local,
- l'exigence d'une qualité de travail avec des vrais roulements TGV comportant le minimum de FAC,
- la reconnaissance de la qualification de tégéviste, * l'attribution de la carte de 1 ère classe.

L'ACTGV et les GREVES

RAPPEL IMPORTANT : L'ACTGV est une ASSOCIATION

La cessation concertée du travail est un outil à la disposition EXCLUSIVE des Organisations Syndicales. Par voie de conséquence, une association n'a pas la faculté de recourir à cette possibilité et n'a surtout pas le droit d'interférer dans une telle décision.

Chacun son rôle !!!

L'ACTGV est composée de tégévistes représentant à titre personnel le paysage social général. Certains sont syndiqués dans la plupart des Organisations Syndicales reconnues, d'autres sont inorganisés. Chacun est libre de ses opinions qui doivent être respectées sans être imposées aux autres. Chacun est donc libre de sa décision.

Un bémol à cette règle concerne certains mouvements sociaux au niveau national. Le Bureau National de l'ACTGV pourra s'exprimer sur les revendications purement tégéviques reprises dans le cahier revendicatif de l'une (ou plusieurs) des Organisations Syndicales représentatives et reprises à l'article 2 du chapitre 1 des statuts de la SNCF.

Sans bien sûr déroger à cette règle fondamentale, il est évident que, dans certaines situations particulières concernant directement les problèmes tégéviques, l'ACTGV **pourra**, y compris sur le plan local, préciser son **analyse**, ceci dans le simple cadre de la liberté d'expression, de l'exercice de la démocratie et de sa vocation de partenaire reconnu à titre **consultatif**.

L'ACTGV et les PARTENAIRES SOCIAUX

Relations au niveau national

L'ACTGV a, depuis son origine, établi des relations avec les différentes organisations syndicales de la SNCF. Outre l'envoi de courriers, de conclusions des enquêtes menée par l'association, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec chacune des Os afin de présenter son action et de tenter de faire prendre en compte ses aspirations.

RECONNAISSANCE de la QUALIFICATION de TEGEVISTE

A sa création, la préoccupation principale de l'ACTGV, dans le domaine professionnel, a été la reconnaissance de la qualification de tégéviste.

Pour satisfaire cette requête, plusieurs méthodes présentaient des avantages et des inconvénients spécifiques.

Deux façons de reconnaître la qualification des tégévistes à l'issue de l'examen étaient possibles :

- LE COMPLEMENT DE TRAITEMENT DE BASE. La solution la plus logique (retenue par une organisation syndicale).
- LA CREATION DE GRADE. Nocive pour l'unicité de la filière, ignorant les retraités, reconnaît de façon claire la qualification.

Il convient de noter qu'un reclassement de la filière améliore la rémunération en général mais ne répond en aucun cas à la question posée.

La reconnaissance de la qualification des tégévistes étant un sujet tabou depuis 1986, il va de soi que l'ACTGV ne pouvait qu'accueillir favorablement **toute mesure de reconnaissance quelle qu'elle soit !!!**

SITES des ASSEMBLEES GENERALES

Conformément à ses statuts, l'ACTGV organise chaque année une Assemblée Générale. Afin d'allier l'utile à l'agréable et de mettre en valeur les Délégations Régionales composant cette association, cette manifestation se déroule chaque fois sur un site différent. C'est ainsi que les villes de SAVIGNY-LE-TEMPLE, NIMES, LILLE, DIJON, CHAMBERY, TOURS, LYON, MARSEILLE, TOULOUSE, BORDEAUX, MULHOUSE, MONTPELLIER et PARIS ont successivement reçu l'ACTGV avant de passer le relais à GENEVE, NEUILLY, LYON, DIJON, STRASBOURG, DINARD. En 2009, c'est à CHIASSO en Suisse que s'est déroulée l'AG le 23 mai.

SORTIES DIVERSES

A l'occasion de sorties ponctuelles ou prévues dans le cadre de ses Assemblées Générales, les membres de l'ACTGV ont eu accès à de nombreux événements : visites de châteaux (Fontainebleau, Blandy-les-Tours, Vaux-le-Vicomte), d'usines (Alstom, Creusot-Loire), de randonnées pédestres (Vallorbe, Solutré), de musées (Écomusée de la Verrerie, Historique Minier de Lewarde, Mémorial de Vimy, Musées du Chemin de Fer, du Sapeur Pompier et de l'Automobile de Mulhouse, Musée de la Snecma), etc. Les adhérents de l'ACTGV ont d'autre part été reçus par nos collègues allemands lors d'un mémorable week-end à Munich. Des voyages "Découvertes" d'une ou deux journées organisés par des responsables locaux ont permis de visiter Bruxelles, Londres ou les rives du Lac Léman.

TEGEVISTE QU'EST CE QUE C'EST ?

"UN TEGEVISTE EST UNE PERSONNE QUI CONDUIT UN TGV"

Telle est la définition que l'on trouve dans le dictionnaire "LE ROBERT" depuis 1996 et dans le dictionnaire "HACHETTE" depuis 1997. L'ACTGV est à l'origine de la validation du mot "tégéviste" qui, jusqu'alors n'était qu'un néologisme "officieux". Il convient de rappeler que pour parvenir à un tel résultat il ne suffit pas de le demander. Les lexicographes concernés exigent une solide argumentation appuyée par des exemples d'utilisation réelle et pratique du vocable proposé.

CARTE de 1ère CLASSE

Depuis sa création, l'ACTGV souhaite voir les tégévistes disposer de la carte de **1 ère Classe**. Cette requête logique ayant, par ailleurs, une grande valeur symbolique, peu coûteuse pour l'Entreprise, est tout à fait compatible avec les revendications de certaines organisations syndicales. A titre d'exemple, le cahier revendicatif catégoriel ADC de la CGT réclame "l'attribution de la carte de 1 ère classe à tous les TB".

Depuis 2002, l'ensemble des Agents de Conduite bénéficie à partir de l'âge de 49 ans de cette carte.

* Depuis début 2009, les ADC retraités avant 2002 et totalisant 20 années de conduite en premier, se voient crédités de six fichets de voyages en première classe annuels.

VOYAGES au LONG COURS

Chaque année, l'ACTGV propose à ses adhérents un grand et beau voyage.

C'est ainsi que depuis 1993, les CANARIES, la GRECE, l'ANDALOUSIE, la THAILANDE, la TURQUIE, le KENYA, le CANADA, le MEXIQUE et la LOUISIANE ont été visités. Les années suivantes, les acétégévistes se sont rendus en EGYPTE, en NORVEGE, en AFRIQUE du SUD, dans l'OUEST AMERICAIN, au VIETNAM, au PEROU et en CHINE. La SICILE est la destination retenue en 2009.

BULLETIN d'INFORMATIONS des TEGEVISTES

Le vecteur essentiel d'information des Adhérents de l'ACTGV, le reflet fidèle de l'activité et la bonne santé de l'Association est, incontestablement le "Bulletin d'informations des tégévistes". Il s'agit d'une publication trimestrielle, de présentation agréable et soignée, dont les colonnes sont ouvertes à tous les membres et ayant une réelle vocation d'information sur les différentes facettes de notre environnement tégévique sur les plans professionnel, social et culturel. Par ailleurs, afin de coller au mieux à l'actualité en particulier locale, certaines Délégations Régionales éditaient une publication locale à périodicité ponctuelle ou variable.

On peut, par exemple, citer :

- à Bordeaux, "FREQUENCE INTERCONNEXION" devenue depuis "LA VOIX DISCORDANTE",
- à Lyon, "LE TEGEVISTE",
- à Paris Sud-Est, "LE REPERE", etc.

PLAQUETTE LGV SUD-EST

En 1990, l'ACTGV a créé une plaquette documentaire "LA LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS SUD-EST VUE DU TGV".

Cette publication d'une soixantaine de pages, après un préambule historique, aborde la technique. Ensuite l'essentiel de l'ouvrage est constitué par une description des localités et sites traversés de Lieusaint à Sathonay.

Ce document, de grande qualité rédactionnelle et de présentation, a été édité en partenariat avec l'AFAC (Association Française des Amis des Chemins de Fer) et constitue le n° 404 (SPECIAL) de 90/5 de cette Association.

RAIL D'OR

L'ACTGV a créé un "RAIL D'OR", symbole de cette Association.

Il s'agit d'une coupe de rail dorée, montée sur un socle en bois et agrémentée d'une reproduction du (ou des) type de TGV caractérisant la carrière tégévique du récipiendaire. Il est offert, sous certaines conditions aux membres actifs de l'ACTGV à l'occasion de leur départ en retraite.

MANIFESTATIONS LOCALES auxquelles a participé l'ACTGV

- CHAMBERY, journée portes ouvertes au dépôt (stand),
- CHAILLY EN BIÈRE, conférence sur le thème du rail et de la grande vitesse,
- LE LANDY, journée portes ouvertes,
- MIRAMAS, centenaire du dépôt (stand commun CDID, SAAM,ACTGV),
- LYON PART DIEU, 10ème anniversaire de la gare (stand),
- DIJON PERRIGNY, journées portes ouvertes,
- VITROLLES, Association des Cheminots, 2ème exposition EXPOTRANS (stand),
- LA VERRIERE, exposition "De la Vapeur au TGV" (stand),
- TALANT (Côte d'Or), exposition du « Chemin de Fer vu par Henry VINCENOT au TGV Nouvelle Génération »,
- VERSAILLES, 5ème Régiment de Génie, journées portes ouvertes,
- PARIS CHAROLAIS, présence à la conférence organisée par le COPEF (Cercle Ouest Parisien d'Études Ferroviaires),
- LAROCHE MIGENNES, 150 ans du Chemin de Fer (stand),
- YVRAC (Gironde), exposition pédagogique sur le Monde de la Grande Vitesse,
- EIMM de VILLENEUVE, plusieurs journées portes ouvertes (stand).
- MASSY PALAISEAU, Exposition expométrique.
- PARIS, Siège de la SNCF: rue du Commandant Mouchotte Exposition du concours photos.
- BORDEAUX, Exposition concours photos.
- ROSNY Sous BOIS, Exposition Rosny-Rail au Musée du Chemin de Fer.

Comme pour tous les sujets abordés dans cette plaquette, il est impossible de recenser toutes les activités de l'ACTGV en particulier sur ce thème des manifestations locales. On aura ainsi pu remarquer cette Association lors de prestations à l'occasion du TÉLÉTHON, dans le cadre de kermesses scolaires, expositions diverses, fêtes, etc. Certains membres de l'ACTGV participent à des visites de sites téguvique, à des conférences, etc. Il ne tient qu'à vous d'allonger cette liste !

LEXIQUE

GRANDE VITESSE : pour des raisons historiques, techniques et réglementaires, la notion de Grande Vitesse désigne les circulations à vitesse supérieure à 220 km/h.

TEGEVIQUE : extension terminologique du mot TEGEVISTE, cet adjectif qualifie ce qui a trait à :

- l'autorisation à la fonction,
- l'environnement spécifique.

SYSTEME TGV : désigne, d'une façon générale, le champ d'application de la Grande Vitesse, c'est à dire l'outil, l'infrastructure et l'exploitation.

BINOME GRANDE VITESSE : précise l'association des TGV et des Lignes à Grande Vitesse.

SI L'ACTGV VOUS INTERESSE :

secretariactgv@orange.fr

www.actgv.fr